

Madame, monsieur,

Nous venons vers vous après avoir reçu les dernières instructions de la part du ministère (hier après-midi), de notre hiérarchie (hier en fin d'après-midi) et de la mairie (hier soir).

La rentrée des vacances (aux horaires habituels) va être très particulière pour tous avec :

1 - la mise en place des nouvelles modalités liées au "confinement" avec en particulier le port du masque obligatoire à partir de 6 ans

2 - l'hommage au professeur Samuel Paty.

Ce dernier, a été lâchement assassiné pour avoir enseigné les valeurs de la République, la liberté de pensée et d'expression. Cet attentat a suscité au sein de toute la Nation et tout particulièrement dans la communauté éducative, une très forte émotion, de la colère et parfois de la crainte.

C'est pourquoi, le lundi 2 novembre, dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, un hommage lui sera rendu. À travers cet hommage, c'est aussi l'unité de la communauté éducative tout entière autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité que nous affirmerons.

Tous les élèves reprendront les cours comme à l'habitude lundi 2 novembre à 8h45. Une minute de silence sera observée à 11h, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs, dans des conditions respectueuses du protocole sanitaire applicable.

"Ce temps pourra être précédé, d'un temps pédagogique, en classe, adapté bien sûr à l'âge des élèves, autour des valeurs de la République et de son École qui pourra se tenir tout au long du mois de novembre afin de laisser aux professeurs qui le souhaitent le temps nécessaire pour préparer cette séquence. Aucune classe ni aucun établissement ne peut s'exonérer de cette heure de travail et d'échange dont chaque élève de France doit bénéficier" (lettre du ministre de l'Education Nationale)

En ce qui concerne les difficultés liées à l'épidémie, je vous transmets une partie du message de la mairie que nous avons reçu vendredi à 20h.

"Le protocole sanitaire renforcé a été adressé aux écoles et doit nous permettre d'accueillir tous les élèves dans l'ensemble de nos écoles dans des conditions de sécurité plus strictes au vu du nouveau contexte.

Ainsi, le port du masque « grand public » est désormais obligatoire pour tous les enfants à partir de 6 ans. A cet effet, afin de permettre aux familles qui n'auraient pas eu encore la possibilité de se doter de masques, les 16 écoles élémentaires seront livrées dans le week-end de masques pédiatriques chirurgicaux, à raison de 2 masques par jour et par enfant et 1 masque supplémentaire par jour pour les enfants inscrits au périscolaire du soir. Il s'agit d'une dotation unique pour cette première semaine. Il appartiendra pour la suite aux familles de fournir ces masques.

- **Organisation du temps scolaire : semaine à 4 jours et demi**

- **Horaires des agents: Emploi du temps classique .**

- **Entretien des locaux** : Désinfection renforcée, application du protocole "rouge"

- **La garderie du matin**: A compter du mardi 3 novembre, la garderie sera accessible uniquement aux familles qui disposeront d'une attestation de leur employeur. **Dans la mesure du possible** les enfants seront accueillis en préservant les distances entre groupe d'enfant par classe. Un courrier à remettre aux familles vous sera envoyé dès que possible pour relayer cette information.

- **La pause méridienne**:

Pour les réfectoires qui permettent d'ores et déjà d'accueillir les groupes classe sans brassage, deux services seront maintenus.

Pour les enfants qui ne sont pas au réfectoire, afin de limiter le brassage, les enfants pourront être accueillis dans leur salle de classe. Les animateurs et les agents municipaux assureront cet accueil.

Les repas servis sont chauds et à 4 composantes.

- **Les accueils de loisirs du soir**: Les animateurs prennent en charge les enfants dès 16h pour le goûter pour permettre aux collègues municipaux de procéder à l'entretien renforcé des locaux.

En ce qui concerne le papier essuie-main, le savon et le gel hydro alcoolique, tous les stocks ont été vérifiés et approvisionnés si nécessaire. En cas de difficultés, l'encadrement des agents est à votre disposition. »

Concrètement pour l'école nous allons rester en trois groupes qui éviteront dans la mesure du possible de se croiser: les CP (34 enfants), les CE1 (34 enfants) et les Ulis (12 enfants).

La rentrée s'effectuera aux mêmes endroits que les sorties du soir, la cour de récréation sera divisée.

Vous espérons tous que cette rentrée se passera au mieux pour les enfants et toute la communauté éducative mettra tout en oeuvre pour assurer la continuité pédagogique souhaitable.

Pascal MASIF
Directeur
Ecole Mario Roustan
16 000 ANGOULEME
Tel 05 45 95 22 35